

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Espace public et technologies de l'information

Lefebvre, Axel

Published in:

L'Internet en politique : des Etats-Unis à l'Europe

Publication date:

2001

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Lefebvre, A 2001, Espace public et technologies de l'information: le cas du courrier électronique et du forum de discussion. dans *L'Internet en politique : des Etats-Unis à l'Europe*. Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, pp. 377-397.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Espace public et technologies de l'information : le cas du courrier électronique et du forum de discussion

AXEL LEFEBVRE

Université de Namur, Belgique

Le concept d'espace public constitue une notion structurante pour la science politique. Au croisement de différentes branches de cette discipline, l'espace public permet de comprendre la notion d'opinion publique tout en articulant société civile et sphère politique. C'est en outre cet espace qui trace les contours du privé et du public tout en soulignant leur contiguïté.

L'incidence des technologies de l'information sur cet espace constitue un terrain d'analyse essentiel dans un contexte informationnel dominé par les médias. Dès le XVIII^e siècle, lorsque cet espace public émergea, le rôle des médias d'alors y était déjà essentiel¹ ; et, aujourd'hui, le développement de la communication de masse a placé les médias modernes au centre de la réflexion sur l'espace public, au point qu'il est fréquent que l'on associe ces deux réalités. Pourtant, l'espace public ne saurait se réduire à la seule sphère des médias² ; les cafés, places et scènes publiques ont fait partie de cet espace dès les origines. Plus encore, ce sont les nombreux lieux de la vie associative, des structures partisanes et même de l'activité culturelle qui le constituent³. La notion ne doit pourtant pas être entendue comme un

Le premier journal à tirage de masse fut le *Political Register* de J. Cobbet en 1816, voir J. Habermas, *L'espace public – archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, trad. M. B. de Launay, Payot, 1986, p. 176.

G. Mazzoleni, *La comunicazione politica*, Il Mulino, Le vie della civiltà, 1998, p. 23.

A.-M. Gingras, « Les médias comme espace public: enquête auprès de journalistes québécois », *Communication*, vol. 16, n° 2, p. 16.

ensemble, même inorganisé, de lieux ou d'institutions matériels car, même alimenté par des acteurs identifiés, il s'agit surtout d'un espace avant tout symbolique.

L'apparition du forum de discussion inscrit les technologies de l'information dans la tradition démocratique délibérative. Ces forums illustrent en outre de façon inattendue le caractère essentiellement symbolique de l'espace public en aterritorialisant les échanges discursifs.

La présente contribution tente de clarifier la place et le rôle que peuvent jouer les forums de discussion et du courrier électronique dans l'espace public, et plus spécifiquement dans la fonction problématique de cet espace. Nous limitons donc ici doublement le champ de notre analyse. D'une part, nous ne considérerons que la fonction problématique de l'espace public (laissant de côté les fonctions signalétique, de médiation et de contre-pouvoir); d'autre part, nous n'aborderons pas dans ce texte l'impact des sites Internet.

La fonction problématique

Lorsque la société civile ne peut trouver en son sein de solution à une difficulté qu'elle éprouve, elle va rendre publique cette difficulté pour la faire monter vers la sphère politique. Pour que la publicisation ait lieu, elle va devoir verbaliser la problématique, ou tout au moins la mettre en forme. La publicisation implique donc la formulation des enjeux, c'est-à-dire l'établissement des termes du problème. La qualité de cette formulation est importante car elle va déterminer le destin de l'enjeu signalé dans le processus de problématisation. Il est nécessaire de « renforcer la pression qu'exercent les problèmes eux-mêmes, autrement dit non seulement percevoir et identifier, mais encore formuler les problèmes de façon convaincante et influente, les appuyer par des contributions et les dramatiser de façon à ce qu'ils puissent être repris et traités par l'ensemble des organismes parlementaires. Un travail de problématisation efficace doit donc s'ajouter à la fonction signalétique de l'espace public⁴. »

Cette opération implique nécessairement une prise de position qui engage des partis pris politiques et idéologiques. La formulation d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs est par nature polémique parce qu'elle se heurte aux autres formulations du même enjeu. Les différentes formulations concurrentes trouvent à s'opposer dans un échange d'arguments avant même que l'enjeu ne soit pris en charge politiquement.

Fondement même du comportement politique⁵, c'est l'usage de la raison qui va être le principe édicteur de l'espace public. Le recours à la violence physique est certes un instrument de pouvoir, mais il ne trouve nulle place dans la construction politique de l'espace public. L'échange discursif rationnel est central dans la problématisation car l'arbitrage entre les différentes formulations – la problématisation – va se faire dans le choc des argumentaires. Il est vrai que la problématisation finale d'un enjeu ne va pas être seulement le résultat d'un examen rationnel des arguments en présence car les forces sociales, économiques et politiques vont peser de tout leur poids⁶. Mais ces forces ne trouveront à s'exprimer dans l'espace public que sous forme raisonnée. La problématisation va finalement déterminer les contours d'un enjeu, établir l'imputation publique qui doit en être faite et l'attribution causale que l'on peut retenir. Ces éléments feront l'objet de tensions très fortes entre les différents intervenants de la société civile car ils détermineront très directement le degré et la nature de leur prise en charge politique. La problématisation met en outre à jour les rapports de force existant dans l'espace public, ils sont le socle de la légitimité démocratique des acteurs politiques. Le courrier électronique et les forums de discussion sont naturellement sollicités pour prendre part, peu ou prou, à l'activité de problématisation de l'espace public. L'impact réel de ces deux applications mérite pourtant d'être clarifié et distingué.

Le courrier électronique

Le courrier électronique n'est pas une technologie en tant que telle, il correspond plutôt à une application particulière qui est faite des réseaux informatiques. L'Electronic Mail Association après plusieurs mois de délibérations, a défini le courrier électronique comme étant « the generic name for non-interactive communication of text, data, image or voice messages between a sender and designated recipients by systems utilizing telecommunications links⁷ ». A partir de cette définition, on peut mettre en question l'examen du courrier électronique dans le cadre de l'espace public. En effet, ce type de communication semble s'inscrire dans la sphère privée dans la mesure où il s'adresse à des destinataires désignés. Il y a maîtrise interactionnelle tant par le contrôle de

5 H. Arendt indique que dans la cité athénienne, « être politique, vivre dans la polis, cela signifiait que toutes choses se décidaient par la parole et la persuasion et non par la force ni la violence »; H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, trad. G. Fradier, Calman Lévy, 1983, p. 35-36.

D. Rousseau, « La démocratie continue – Espace public et juge constitutionnel », *Le Débat*, n° 96, octobre 1997, pp. 78-79.

S. A. Caswell, *E-Mail*, Foreword by M. Cavanagh, Artech House Ed., 1988, p. 2.

4 *Ibidem*.

l'accès que par l'absence de visibilité sociale⁸. Pourtant, l'analyse de l'incidence du courrier électronique sur la fonction problématique nous semble pertinente au vu des liens qui unissent le privé et le public. Nous avons indiqué que l'espace public était le lieu de formation de l'opinion publique. Il serait plus exact de dire que cette opinion publique ne fait qu'éclorre dans l'espace public car sa gestation commence dans l'intimité de la sphère privée des individus tout en se prolongeant dans les espaces public partiels.

En s'appuyant sur les travaux de E. Katz et P. Lazarsfeld, on peut comprendre pourquoi les échanges strictement privés constituent une partie préliminaire du processus de problématisation. Sans entrer ici dans le détail de leur modèle, on peut retenir de la théorie du *two-step flow of communication*⁹ que les objets de l'espace public ne sont pas transmis directement et sans biais aux individus. En effet, la réception de ces objets n'est pas neutre et s'inscrit dans un processus relationnel. La façon dont les événements et les informations publics sont reçus déterminera les contours de l'opinion publique. Cette réception n'est pas uniquement passive : en partie déterminée par le filtre de la personnalité de l'individu et de sa culture politique, elle va se modeler dans l'interaction avec son entourage et spécialement des « leaders d'opinions ». Les discussions privées vont donc jouer un vrai rôle dans le positionnement des individus vis-à-vis des enjeux signalés dans l'espace public¹⁰. Par conséquent, il est légitime de s'interroger sur l'utilisation du courrier électronique dans cette conversation privée.

Il semble important de raison garder en insistant sur le fait que les discussions privées relatives à des sujets politiques ne semblent constituer qu'une minorité de l'ensemble des échanges électroniques. On peut même penser que ces courriers électroniques de nature politique sont bien moins fréquents encore que les conversations politiques orales. En effet, l'usage de l'expression écrite ne favorise pas des échanges sur des sujets techniques ou idéologiques dans la mesure où l'effort à déployer doit être plus important que dans l'oralité pour éviter les inconséquences et les imprécisions. Un texte peu logique

et mal formulé aura moins de chance d'être lu et de convaincre qu'un discours oral émaillé de signes gestuels et appuyé par des intonations percutantes.

Des chercheurs américains¹¹ affirment que les occasions de conversations politiques entre Américains deviennent rares¹². Sans vraiment partager ce pessimisme, nous ne pensons pas que le courrier électronique puisse pallier cette diminution en devenant une voie majeure de conversation politique privée. Outre les difficultés suscitées par l'expression écrite, on peut croire que les interactions présentes favorisent davantage le débat politique parce qu'elles comportent une épaisseur affective que ces technologies ne peuvent vraiment transmettre.

Cela ne doit pourtant pas occulter le fait que, même sans supplanter la conversation présente, le courrier électronique existe bel et bien. Il faut d'ailleurs souligner que ses faiblesses vis-à-vis de la diffusion de la conversation politique électronique sont ses atouts vis-à-vis de la qualité de la discussion. En effet, même si certains dénoncent avec raison une baisse de la qualité de l'écrit, réduit parfois à une retranscription d'un discours oral, il demeure que l'échange discursif gagne souvent en précision et en élaboration. Ne dit-on d'ailleurs pas que l'écriture est heuristique ?

Pour les raisons que nous avons évoquées, il nous semble que l'usage du courrier électronique ne devrait pas bouleverser la constitution de l'opinion publique par un accroissement de la conversation politique privée. Par contre, cette application des technologies de l'information se révèle être un outil de diffusion privée souple et puissant. Le courrier électronique permet d'envoyer, de recevoir et de retransmettre des documents, des images (fixes ou mobiles) ainsi que des sons à un nombre important de personnes avec une grande facilité et un prix dérisoire. On constate donc bon nombre de personnes n'utilisent qu'exceptionnellement le courrier électronique pour des discussions politiques alors qu'ils sont très fréquemment les destinataires de messages d'ordre politique. Ils prennent connaissance de ces messages et peuvent les

8 J. Rémy, « La dichotomie privé/public dans l'usage courant : fonction et genèse », *Recherches Sociologiques*, vol. 6, n° 1, 1973, p. 13. Selon le modèle de l'auteur, on peut noter que les autres critères caractérisant la sphère privée peuvent être associés au courrier électronique, spécialement le droit à la non interaction d'un pouvoir extérieur (absence de contrôle ou de droit de regard de la collectivité et absence de motricité sociale) et la maîtrise culturelle (droit d'agir « à sa manière » et réceptacle « du plus intime »).

9 E. Katz et P. Lazarsfeld, *Personal influence: the part played by people in the flow of mass communication*, Free Press, 1955.

10 G. Leclerc, *La société de communication – Une approche sociologique et critique*, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, 1999, p. 35.

11 Cette crainte est fréquemment partagée de manière intuitive dans la littérature, il nous semble que la peur de la technologie induise une perception caricaturale des rapports humains contemporains. Le nouvel espace de rencontre est opposé de façon trop contrastée aux espaces physiques comme des modes concurrents ; cf. notamment Chaké Matossian, *Espace public et représentations*, Ed. La Part de l'œil, 1996, p. 88.

12 S. M. Schneider « Creating a democratic public sphere through political discussion – a case study of abortion conversation on the Internet », *Social Science Computer Review*, vol. 14, n° 4, 1996, p. 374. L'auteur cite les travaux suivants : B. Barber, *Strong democracy: participatory politics for a new age*, University of California Press, 1984 ; R.N. Bellah, R. Madsen, W. M. Swidler, S. M. Tipton, *The good society*, Knopf, 1991 ; R. Oldenburg, *The great good place: Cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day*, Parangon, 1989.

retransmettre à leur réseau relationnel par la même voie. Ces messages de sensibilisation à une problématique politique sont tantôt des pétitions, tantôt des appels à l'action politique, ou de simples messages d'information. L'efficacité d'un tel mode de diffusion est tel que de simples prises de position privées peuvent rapidement devenir des mouvements d'opinion. La facilité de retransmission associée au caractère arborescent de la diffusion peut donner une ampleur considérable à ce type de phénomène. La problématisation des enjeux peut s'en trouver véritablement affectée dans la mesure où ces mouvements bottom-up peuvent être repris et amplifiés par les médias traditionnels. La problématique finale peut être largement affectée par ces échanges de courrier électronique. Même s'il faut garder à l'esprit que le phénomène est encore relativement limité par la diffusion même des technologies et que la plupart des catégories socioculturelles sont sous-représentées dans les utilisateurs de ces moyens de communication¹³.

Les forums de discussions

Le forum de discussion est une application du courrier électronique qui permet à des personnes isolées de discuter entre elles par écrit sur un sujet déterminé¹⁴. Chaque intervenant envoie sa contribution à l'adresse du forum de telle sorte qu'elle soit accessible à tous les inscrits. Les messages sont classés

selon les thèmes et les liens qui les unissent aux précédentes contributions¹⁵. Les participants aux forums de discussion se réunissent sur la seule base du sujet qu'indique l'intitulé du forum. Le critère de rassemblement est donc uniquement celui de l'intérêt commun qui existe entre les intervenants. L'inscription est traditionnellement gratuite et n'est soumise à aucune condition particulière. Il existe des forums sur des sujets extrêmement diversifiés, et notamment sur des thèmes politiques¹⁶.

L'écrit comme atout des forums de discussions

La discussion politique trouve ici un terrain plus propice à son développement que dans le cas du courrier électronique. En effet, alors que l'utilisation de l'écrit présente pour celui-ci une faiblesse pour la discussion politique, les forums de discussions utilisent au contraire l'écrit comme un véritable atout. Car le surcroît de motivation que nécessite cette expression écrite existe bien chez les inscrits d'un forum : le sens de leur démarche est bien d'approfondir un sujet par des échanges d'idées. L'écrit électronique est donc non seulement accepté mais surtout choisi comme un mode d'expression riche de potentialités, et ce pour deux raisons. D'une part, l'expression écrite va permettre une rigueur de réflexion et d'expression plus importante que dans l'oral¹⁷. Postman le décrit bien lorsqu'il mentionne que « la typographie a la plus forte propension possible à la présentation : une capacité raffinée de penser de manière conceptuelle, déductive et séquentielle ; une forte appréciation de la raison et de l'ordre ; une horreur de la contradiction ; un grand pouvoir de

13 Voyez R. H. Anderson, T. K. Bikson, S. A. Law, B. M. Mitchell, *op. cit.*, p.10.

14 S. M. Schneider distingue la computer-mediated discussion de la computer-mediated communication. Cette dernière peut être définie comme « the use of a computer to create, address, route, distribute, or receive messages sent from an individual to another, from a group to an individual, from an individual to a group, or from one group to another group » (D. J. Murphy, *Computer-mediated communication in aerospace industry*, Thèse de doctorat du Rensselaer Polytechnic Institute cité par S. M. Schneider, « Creating a democratic public sphere through political discussion – a case study of abortion conversation on the Internet », *Social Science Computer Review*, vol.14, n° 4, 1996, p. 376) alors que la computer-mediated discussion dont il est question ici est « a computer facilitated mechanism for recording and using a textual transcript of a series of messages written by more than one individual over varying lengths of time, with participation by individuals who may be geographically dispersed, and who may interact with the transcript either simultaneously or times of their own choosing » R. E. Rice, « Mediated group communication », in R. E. Rice Associates (eds.), *The new media: communication, research and technology*, Sage, 1984, cité par S. M. Schneider, *op. cit.*, p.376). Schneider précise que « this definition excludes from consideration as computer-mediated discussion the following: a single author writing a series of messages read by many individuals, and two authors who each write a single message (the discussion aspect begins with the third message) » ; S. M. Schneider, *op. cit.*, p. 376).

15 Pierre Lévy parle lui de conférence électronique, alors qu'il est fréquent d'utiliser l'acronyme BBS pour Bulletin Board System. Pour une définition complète des forums de discussions voyez notamment Lévy P., *Cyberculture*, Rapport au Conseil de l'Europe, Editions Odile Jacob, 1997, p.116-117 et L. Floridi, *Internet*, Flammarion, Dominos, 1998, p. 109.

16 Selon C. Lamouline et Y. Pouillet, il existe deux types de forum de discussion : d'une part les forums purement privés tels ceux de « l'Electronic Frontier Fondation » qui promeut les libertés publiques sur les réseaux électroniques ; et d'autre part des forums publics émanant d'autorités politiques (spécialement locales) pour stimuler la discussion des citoyens, et leur fournir une source d'information sur leur collectivité (C. Lamouline et Y. Pouillet, *Des autoroutes de l'information à la « démocratie électronique » ; de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur nos libertés*, Rapport présenté au Conseil de l'Europe, Bruylant, 1997, pp.106-107.

17 M. Castells indique que c'est l'invention de l'alphabet vers 700 av. J.-C. qui a permis la réflexion conceptuelle et le discours rationnel en permettant le développement de la philosophie et de la science occidentale ; M. Castells, *La société en réseau*, T.1, *L'ère de l'information*, trad. P. Delamare, Fayard, 1998, p. 371.

détachement et d'objectivité; et l'acceptation d'une réponse différée¹⁸». Cette vision de l'écrit doit toutefois être tempérée puisque, comme nous l'avons mentionné à propos du courrier électronique, on peut remarquer une certaine baisse de la qualité de l'expression écrite lorsqu'elle est électronique. Sans doute est-ce la métaphore du *forum de discussion* ainsi que la volatilité du support et la rapidité du média qui induisent une expression écrite proche des échanges oraux. La qualité stylistique des messages s'en trouve affectée, mais le contenu argumentatif rationnel reste plus élaboré que dans une conversation orale.

D'autre part, l'utilisation du support écrit électronique va permettre de multiplier les interactions entre les participants. Les fonctionnalités technologiques rendent en effet possibles le stockage des contributions, leur accessibilité permanente pour tous les inscrits, la diffusion rapide des messages à tous les participants et enfin les réponses croisées et multidirectionnelles de tous les intervenants. Le forum de discussion constitue donc un instrument d'une rare efficacité pour l'échange discursif en groupe.

L'expression écrite est bien entendu un mode de communication assez pauvre¹⁹ parce qu'elle néglige les éléments gestuels, attitudeaux, comportementaux et paraverbaux²⁰ qui sont aussi signifiants que le langage verbal²¹. Malgré cela, ce type d'expression constitue à l'évidence une opportunité pour la discussion en grand groupe. En effet, à moins d'une discipline de parole qui entrave fortement la communication, il est difficile de laisser tous les participants d'un groupe étendu parler et s'écouter librement. En utilisant l'écrit,

associé aux technologies de l'information, chacun peut s'exprimer selon son rythme et recevoir les messages de l'ensemble du groupe. Le forum est donc un canal discursif qui ne trouve pas vraiment d'équivalent hors de l'environnement électronique.

Les forums de discussion dans la fonction problématique : un nouveau type de lieu de problématisation intermédiaire

La valeur discursive des forums de discussion est au cœur de la fonction problématique de l'espace public. En effet, les débats du forum vont contribuer à étoffer les argumentaires existant dans l'espace public, ainsi qu'à « les dramatiser de façon à ce qu'ils puissent être repris et traités par l'ensemble des organismes parlementaires²² ». Certes, nous le verrons, les forums de discussion ne jouent dans leur ensemble qu'un rôle extrêmement marginal dans l'espace public; mais, même très limité, leur contenu s'ajoute à la mosaïque de la délibération publique en la modifiant, ne fût-ce qu'un peu. Car les argumentaires générés et transmis par ces forums ne sont sans doute pas directement perceptibles à l'échelle de la collectivité, mais, de proche en proche, ils sont susceptibles de participer à un certain gauchissement d'une partie de l'opinion publique. Même infinitésimalement, les échanges discursifs des forums de discussion prennent part à la problématisation de l'espace public. On peut analyser leur rôle dans ce processus selon le schéma des lieux de problématisation intermédiaire. Pour ce faire, nous comparerons les forums avec l'un d'entre eux : le cercle associatif. Après un rapide survol des notions de *lieu de problématisation intermédiaire* et de *cercle associatif*, nous nous arrêterons sur les trois caractéristiques qui singularisent les forums de discussion. Nous tenterons ensuite de localiser la place des forums par rapport à l'espace public pour enfin relever les points de jonction entre ces deux entités.

Les lieux de problématisation intermédiaire

Depuis l'essor des médias de masse, le processus de problématisation trouve son aboutissement sur la scène médiatique. Les débats entre les acteurs les plus importants prennent place sous le regard du public qui s'approprient les argumentaires dans les discussions privées. Entre ces espaces privés et la scène médiatique, se trouvent des lieux intermédiaires qui offrent une possibilité de jonction entre les deux. Les cercles associatifs constituent ces enceintes intermédiaires. Par cercles associatifs, nous entendons l'ensemble des

18 N. Postman, *Amusing ourselves to death: public discourse in the age of show business*, Penguin Books, 1985, p. 87.

19 L. Floridi estime que la messagerie électronique et les forums de discussion constituent un « internet pauvre » par rapport à l'interactivité des sites fonctionnant selon le protocole TCP/IP (Transmission Control Protocol over Internet Protocol); L. Floridi, *op. cit.*, p. 18.

20 En définitive ce sont les émotions que le média électronique peine à prendre en compte. Les utilisateurs du réseau Internet tentent de pallier cette carence par l'utilisation de signes typographiques représentant les principaux signes d'émotions du visage [:-):-(-)]; des chercheurs travaillent également sur la création d'une informatique affective calquée sur l'homme, ainsi, Rosalind Picard, du Laboratoire Média du Massachusetts Institut of Technology, affirme que l'informatique affective implique non seulement que les ordinateurs soient capables de reconnaître l'affect, mais aussi qu'ils puissent exprimer l'émotion et dans certains cas la ressentir, sous la forme de mécanismes calqués sur ceux des émotions humaines»; R. Picard, « Towards agents that recognize emotion » in X., *Le numérique intégral, Actes des Conférences Imagina '98*, INA, 1998, cité par A. D. Evangelou, « Voyages virtuels et transport d'émotions sur Internet », *Quaderni*, n° 39, 1999, p. 106. On ne peut que marquer son scepticisme face à un tel projet.

21 A. Mucchielli, *Les situations de communication*, Eyrolles Editions, Méthodes en Sciences Humaines, 1991, p. 27.

22 J. Habermas, *op. cit.*, 1997, p. 386.

réunions publiques de discussion organisées par un groupe de citoyens, dans un but déterminé, formellement ou non. Ces cercles associatifs peuvent tout aussi bien s'insérer dans la vie d'une association de quartier, d'une association politique, d'un groupe de défense de l'environnement, ou encore d'un mouvement d'étudiants. Il nous semble opportun de mentionner ces cercles associatifs parce qu'ils constituent ce qui se rapproche le plus des forums de discussions du point de vue de la fonction problématique. En effet, par une certaine publicisation des débats, ces lieux intermédiaires participent à la problématisation de l'espace public. Ils ne peuvent néanmoins directement l'infléchir car il leur faut, pour cela, porter leur discours sur la scène médiatique. Ces lieux intermédiaires constituent l'indispensable soubassement de la délibération publique car ils élaborent le spectre des argumentaires et concentrent la motricité politique des citoyens actifs.

Les forums de discussions instituent une nouvelle forme de lieu de problématisation intermédiaire²³. Le mouvement associatif connaît en effet certaines limites et meut un certain type de citoyen; les forums permettent de réunir d'autres citoyens selon des modalités qui les distinguent des cercles associatifs. Retenons trois caractéristiques:

- Le forum rend possible des discussions entre personnes géographiquement dispersées

Se jouant des distances, ce type de communication permet de constituer des groupes de spécialistes – ou de personnes spécialement intéressées – sans coût organisationnel ou financier particulier (trouver ces personnes, les

contacter, accorder les agendas pour déterminer la date d'une rencontre, organiser leur voyage et leur hébergement, trouver un local de discussion, enfin financer toutes ces opérations). Cette caractéristique des forums est particulièrement profitable pour les groupes réunis autour d'un objet de discussion très spécialisé, très minoritaire ou très peu financé. En effet, les citoyens concernés par un sujet largement répandu trouveront vraisemblablement des discutants dans la zone géographique où ils se trouvent.

- Le forum réunit les discutants indépendamment d'un positionnement idéologique

L'objet d'intérêt commun constitue le critère de regroupement des forums. « En donnant une visibilité à ces groupes de discussion, qui se font et se défont en permanence, le cyberspace devient un moyen de contacter des personnes non plus en fonction de leur nom ou de leur position géographique mais à partir de leurs centres d'intérêts. Tout se passe comme si les personnes qui participent à des conférences électroniques acquéraient une adresse sur l'espace mouvant des thèmes de débats et des objets de connaissance²⁴ ». Cela ne présente pas véritablement une originalité vis-à-vis des groupes associatifs, mais on peut se réjouir d'une extension considérable de la possibilité de localiser et joindre des personnes partageant des intérêts communs. La véritable innovation du forum de discussion est ailleurs, elle réside dans l'absence de critère de regroupement idéologique. En effet, le cercle associatif regroupe en général des citoyens, soit, en fonction d'un intérêt identique, soit, selon le partage d'un faisceau d'idées communes. Cette communauté d'idées est la base de leur action politique, elle restreint néanmoins le champ des contradicteurs dans leurs délibérations.

Sans doute parce qu'il n'a pas *a priori* pour vocation de générer un passage à l'action, le forum de discussion réunit rarement des inscrits sur la base de leurs idées²⁵; aussi, les sensibilités les plus opposées peuvent se confronter dans ces échanges électroniques. Cette cohabitation des contraires est possible parce que l'implication personnelle est limitée par l'éloignement physique entre les discutants; les intervenants expriment leurs opinions abrités derrière la technologie. Ils peuvent aisément mettre fin à la communication sans même

23 Le cercle associatif n'a jamais été la seule forme de lieux de problématisation intermédiaires, aux XVIII^e et XIX^e siècles, les cafés, estaminets et autres tavernes constituaient des lieux qui ont presque disparus. Ils accueillait une intense activité politique en réunissant des citoyens sur base de leur convictions idéologiques, ces cafés étaient fréquentés par une clientèle régulière qui ne se mélangeait en général pas. La société future s'élaborait dans ces lieux de rassemblement. Entre le public et le privé, ces établissements étaient autant des lieux d'intégration que d'exclusion. Ce type de lieu de problématisation intermédiaire ne pouvait exister qu'à partir, avec et autour de l'émergence du journal. En effet, les discussions avaient en général pour support un texte écrit dont les commentaires constituaient une occasion d'élaboration idéologique. La plupart de ces cafés avaient d'ailleurs leur propre publication pour assurer la cohésion des cercles de clients et rassembler leurs partisans (voyez J. Habermas, *op. cit.*, 1986, p.53). (T. Paquot, « L'espace de la parole – réflexion sur deux modèles historiques d'espace public », *Hermès*, 10, 1990, p. 65-66). Les forums de discussion et les cercles associatifs empruntent chacun des éléments à ces cafés politiques sans en restituer vraiment la nature contrairement à ce que sous-entend L. Dahlberg qui estime sans grande nuance qu'Internet est à même de faire revivre aussi bien les cafés parisiens du XVIII^e siècle que les town hall meetings de Nouvelle-Angleterre et l'antique agora grecque! (L. Dahlberg, « Cyberspace and the public sphere – Exploring the democratic potential of the net », *Convergence*, vol. 4, n° 1, 1998, pp. 71).

24 P. Lévy, *op. cit.*, p. 117.

25 C'est parfois le cas pour des forums de discussion initiés par une association fortement connotée idéologiquement tels que les partis politiques. Le forum est alors le prolongement des cercles associatifs et répondent pour partie aux mêmes logiques. Le vrai phénomène émergent réside donc la création de forums indépendants de toute structure associative de départ. Les modifications de la fonction problématique de l'espace public résident davantage dans ce type de forum que dans ceux liés aux cercles associatifs.

subir le regard des autres. La coprésence des individus implique une exposition de leur personne bien plus forte, aussi, la prise de risque est plus importante. Elle n'encourage donc pas la confrontation de positions extrêmes. Lorsque le cercle associatif réunit les membres d'un *groupe*, le souci de cohésion²⁶ de celui-ci conduit à maintenir une certaine homogénéité de ses membres²⁷. Ce type de préoccupation n'existe pas dans le cas des forums dans la mesure où la notion de groupe n'est attachée qu'au seul fait de communiquer sur un sujet donné. Aucun autre critère de rattachement n'existe et surtout aucun autre objectif collectif n'implique la nécessité d'une cohésion particulière. Certes, les cercles associatifs réunissent souvent des assemblées sans lien particulier entre les discutants (débat en tout genre et discussions publiques) mais bien souvent un phénomène d'appartenance va incidemment se créer si ces cercles acquièrent une certaine régularité. La volonté tacite de maintenir la cohésion de ce quasi groupe apparaît alors comme un facteur d'homogénéisation des membres parce que, dans un face-à-face présentiel, les oppositions idéologiques se traduisent habituellement par une augmentation importante de l'agressivité. Cette agressivité peut être difficile à gérer pour le groupe ou à tout le moins pour les individus aux opinions « déviantes ». Ces derniers subissent en effet une pression à l'uniformisation de leur discours et, en cas d'échec de ces pressions, une certaine mise à l'écart de la communication²⁸. L'auto-exclusion est alors une réaction fréquente dans ce genre de situation, elle rétablit l'homogénéité du groupe.

Ce type de séquence n'apparaît pas dans les forums parce que l'impact de l'agressivité qui peut naître entre les discutants est largement atténué par une communication décorporisée et différée. Par contre, la mise à l'écart d'un discutant déviant peut se produire naturellement, les messages de celui-ci étant laissés sans réaction. Mais le discutant mis à l'écart ne ressent pas vraiment la même pression que dans le cas de la communication présenteielle car il conserve la même faculté de s'exprimer et ne subit pas la réprobation non verbale de l'ensemble des autres intervenants. Or, cette réprobation non verbale est celle qui a généralement l'impact le plus fort parce qu'elle est moins rationalisée et donc moins manipulable par celui qui la subit. En outre, les

réactions écrites des membres du forum ne peuvent pas bénéficier de l'effet d'intimidation de la réprobation non verbale parce que les messages arrivent les uns après les autres avec un temps de réaction plus long, leur impact est donc moindre qu'un tir groupé d'agressions verbales simultanées.

- Les forums favorisent la réunion de personnes de catégories sociales diverses

Ce qui est vrai sur le plan idéologique l'est également d'un point de vue social : les forums favorisent le brassage des catégories sociales. En effet, peu de signes distinctifs sont appréhendés par la communication électronique. Ni l'apparence vestimentaire, ni les signes extérieurs de richesse, ni la race ne peuvent être des modes de reconnaissance dans un forum. On peut participer à une discussion sans produire (même à son insu) des codes sociaux de reconnaissance. C'est ce qui fait dire à certains auteurs que le masque technologique – voire l'anonymat – de la communication électronique est un moyen de favoriser un espace égalitaire : « on line, users can float free of biological and sociocultural determinants, at least to the degree that their idiosyncratic language usage does not mark them as white, black, college-educated, a high-school dropout, and so on²⁹ ».

Mis à part la façon d'utiliser le langage, quiconque peut exprimer des idées vierges de tout déterminant et statut sociaux. Or, « en fonction de son statut, l'individu va être amené à développer un certain nombre de rôles sociaux : il va développer les comportements et attitudes qui lui semblent appropriés à son statut. Plus précisément, il va adopter les comportements que les autres attendent de lui, compte tenu de son statut³⁰ ». Les forums de discussion favorisent donc un brassage d'idées provenant de toutes les catégories sociales de la population, sans même que ces idées soient connotées *a priori* en fonction du statut du locuteur. La discussion gagne en rationalité ce qu'elle perd en intensité. L'idée est reçue pour ce qu'elle est, plus que pour ce qu'elle représente, mais cette idée est privée de l'intensité oratoire et des signifiants non verbaux, elle ne peut provoquer d'impact qu'avec la justesse des mots.

Cette troisième caractéristique suscite un enthousiasme certain chez nombre d'auteurs, il ne faut pourtant pas sous-estimer la transparence du

26 Nous adoptons la définition de L. Festinger selon lequel la cohésion est « la totalité du champ des forces ayant pour effet de maintenir ensemble les membres d'un groupe et de résister aux forces de désintégration » ; cité par J.-C. Abric, *Psychologie de la communication – Méthodes et théories*, Armand Colin, Cursus, 1996, p. 83.

27 J. Maisonneuve, *Psychologie des affinités*, 1966, PUF, cité par J.-C. Abric, *op. cit.*, p. 83-84.

28 Voir notamment S. Schachter, « Déviation, rejet et communications », in A. Lévy, *Psychologie sociale – textes fondamentaux anglais et américains*, Dunod, 1965, cité par J.-C. Abric, *op. cit.*, p. 81-82.

29 M. Derry, « Flammes Wars », *South Atlantic Quarterly* 2, 1993, p. 561, cité par J. M. Sterck, « Pulling the plug on electronic town meetings: participatory democracy and the reality of the Usenet », *New Political Science*, 1997, n° 41-42, p. 35

30 J.-C. Abric, *op. cit.*, p. 15. L'auteur estime qu'il y a une certaine prédétermination de la communication qui est notamment fonction du statut social des discutants.

langage³¹. «Language in cyberspace is not nearly so generic (...), and, for example, any given post on the Usenet or any given e-mail message will likely be riddled with clues to the sender's identity³²». La façon d'utiliser le langage, la richesse lexicale, les thèmes abordés, l'optique adoptée sont autant d'indices qui vont reconstruire un statut social aux intervenants et prédéterminer leur rôle. C'est d'ailleurs assez naturel car l'homme communicant n'est pas un esprit désincarné produisant des idées neutres, la communication sollicite au contraire l'ensemble de la personnalité, mettant en œuvre ses déterminants conscients et inconscients.

Les forums de discussion dans l'espace public

Tout en soulignant les trois caractéristiques qui distinguent les forums de discussions des cercles associatifs, nous avons mis en évidence le fait que ces forums constituent aussi des lieux de problématisation intermédiaires. Ces deux types de groupe participent à la problématisation de l'espace public par le simple fait des échanges discursifs qui y ont lieu; ils contribuent, à leur niveau restreint, à construire et faire circuler les argumentaires qui façonnent les enjeux de société. Les discussions de ces enceintes trouvent une résonance particulière dans le processus de problématisation parce que leur (relative) publicisation amplifie les discours véhiculés et modifie les modes de conversation. A cet égard, les deux types d'enceintes de problématisation intermédiaire sont assez comparables. Mais il nous semble important de montrer que la *localisation symbolique* des cercles associatifs et des forums de discussion est différente. Malgré un rôle assez comparable aux yeux de la fonction problématique, leur positionnement par rapport à l'espace public n'est pas semblable. On peut parvenir à cette conclusion au vu, d'une part, de la différence de publicisation des deux enceintes et, d'autre part, du rapport divergent à l'action qui existe entre ces deux types de lieu de problématisation intermédiaire.

31 J. Schmitz estime lui aussi que la communication électronique n'est pas neutre, car l'égalité entre personnes n'est pas plus importante sur les réseaux, simplement, les critères d'évaluation sont différents de ceux utilisés dans les contacts face-à-face; J. Schmitz, «Structural relations, electronic media and social change: the public electronic network and the home less», in S. G. Jones, *Virtual culture – Identity and communication in cyberspace*, Sage Publications, 1997, p. 85.

32 J. M. Sterck, «Pulling the plug on electronic town meetings: participatory democracy and the reality of the Usenet», *New Political Science*, 1997, n° 41-42, p. 35

Différence de publicisation

Les cercles associatifs sont en général ouverts au public et font donc partie de l'ensemble inorganisé que constitue l'espace public. D'entrée de jeu, on pourrait penser que la publicisation des forums de discussion est, sinon plus importante, au moins équivalente aux cercles associatifs. En effet, leur accessibilité est mondiale et *a priori* sans limite ni condition. Pourtant, on constate que le caractère électronique de la communication rend, dans ce cas, la publicisation inconsistante, à tel point qu'on peut considérer que «the discourse in newsgroups is a hybrid of interpersonal and mass communication as well as oral and written language³³». Le forum de discussion est en général, au regard de l'espace public, un non-événement, sans visibilité. Toutes choses égales par ailleurs, le simple fait de réunir physiquement un groupe acquiert plus de force symbolique qu'une discussion à distance. Le caractère public des forums en est atténué car la visibilité d'une discussion est une condition *de fait* de l'accès public à la discussion. Pratiquement, un forum dont la visibilité publique est confidentielle n'est pas vraiment accessible au public qui ne peut que difficilement en connaître l'existence.

Rapport divergent à l'action

La discussion menée dans les forums a la caractéristique d'être *a priori* dépourvue de toute finalité d'action. Souvent, ce sera également le cas des débats dans les cercles associatifs, mais on peut soutenir que la différence de contexte leur donne une proximité à l'action que les forums ne connaissent pas. En effet, tout d'abord, si un cercle n'a pas pour objectif de déboucher sur l'action, l'association qui le met en place est, quant à elle, directement tournée vers celle-ci. La simple création d'une association est d'ailleurs une forme de passage à l'acte, tout comme le simple fait de rassembler physiquement un groupe. Ensuite, le fait de la co-présence des participants à une discussion favorise une communication orientée vers l'action par une germination affective des idées, amplifiée par une possible dynamique de groupe, voire un mouvement de foule³⁴. Ce phénomène n'est pas strictement impensable dans un forum de discussion, mais l'expression écrite à distance ne favorise pas cette chimie de l'action collective.

33 N. K. Baym, «The emergence of on-line community», in Jones S. G. (ed.), *Cybersociety 2.0 – Revisiting computer mediated communication and community*, New Media Culture – Sage Publications, 1998, p. 39

34 Voyez la révolution belge.

Ces différences de publicisation et de rapport à l'action donnent à penser que les forums ne font pas véritablement partie de l'espace public. On peut en effet concevoir les forums de discussion et les cercles associatifs selon le modèle de P. Livet qui distingue espace de discussion, espace public et espace politique. Les forums pourraient davantage être considérés comme des espaces de discussion « où l'on met en avant des exigences, où l'on critique au nom de ces exigences les repères proposés par le pouvoir, (...) on va souvent défaire l'appareil de conventions, de repères formalisés, sur lequel tout pouvoir s'appuie³⁵ ». Dans le cas des cercles associatifs par contre, on se trouve souvent en présence de portions de l'espace public « où l'on peut aussi proposer des repères au pouvoir, repères conventionnels qui permettent de dire quand l'exigence a été transgressée; (...) on va non seulement critiquer mais aussi proposer³⁶ des conventions possibles, et ainsi s'ouvrira l'espace politique³⁷ ».

Reconnaissons que la distinction est ténue. D'une part, parce qu'il serait abusif de réduire les forums et les cercles associatifs à des archétypes figés, tant la diversité des pratiques est de nature à faire éclater des frontières conceptuelles trop rigides. D'autre part, parce que les *distinguo* de P. Livet sont eux-mêmes difficiles à manier car leur zone de démarcation est un continuum progressif.

Le détour n'est cependant pas inutile car il nous offre une échappatoire à la vision dichotomique des espaces privé et public. Les forums constituent bien des espaces symboliques ouverts et donc difficilement réductibles à des entités privées. Leur visibilité confidentielle et leur motricité collective restreinte n'incite à l'inverse pas à leur reconnaître un vrai caractère public. Les forums empruntent certains modes de sociabilité à l'espace privé sans pouvoir y être véritablement y être réduit. Les cercles associatifs apparaissent au contraire comme faisant partie intégrante de l'espace public. Soit de façon directe comme un atome constitutif d'une sphère nécessairement morcelée, soit de façon indirecte comme une antichambre de cet espace public lorsque le cercle ne bénéficie que d'une visibilité confidentielle. Car, dans ce cas, la contiguïté naturelle au passage à l'action le distingue des forums parce que, même de façon limitée, elle génère une motricité sociale affectant l'espace public.

C'est sans doute pourquoi les forums de discussion fonctionnent selon des règles de sociabilité proches de celles des espaces privés alors même que la communication a lieu dans un groupe ouvert, entre interlocuteurs ne se connais-

sant *a priori* pas. Cela ne nous étonne pas lorsque l'on suit Steinberger estimant que « public and private do indeed describe distinct *manners* of acting, but not distinct *spheres* of action. Public acts requiring accountability and private acts allowing for none occur in all spheres ». Pourtant, les forums de discussion se jouent aussi de cette conception, pourtant pertinente, du privé et du public. En effet, alors même que les forums ne permettent aucune maîtrise interactionnelle de leurs débats³⁸ (contrôle d'accès quasi nul et visibilité sociale au moins théoriquement mise en place) – ce qui donne à penser qu'ils débattent de façon publique-, on retrouve des caractéristiques de la communication privée.

Tout d'abord, on constate une très faible responsabilité des discutants vis-à-vis de leur discours. Tout se passe comme si l'aterritorialité de la communication la soustrayait à un contrôle social autre que celui du groupe. Cela n'est pas le cas dans une réunion publique qui, même portes closes, subit le joug d'un contrôle extérieur diffus. Dans la communication électronique, les intervenants se sentent à l'abri de toute réaction autre qu'écrite, ce sentiment de sécurité se transforme aisément en une impression d'impunité³⁹.

Dans le cas des forums, la responsabilité collective diffuse⁴⁰, propre au public, est largement niée. Bien plus, c'est également l'imputabilité, c'est-à-dire le lien même entre un fait et son auteur, qui est souvent mise en cause. En effet, l'imputabilité – et donc la responsabilité – peut être presque nulle en cas de recours au pseudonyme, pratique fréquente et acceptée par les interlocuteurs de messages électroniques⁴¹. Cette volonté de ne pas s'exprimer sous sa véritable identité induit une parole irresponsable vis-à-vis de la collectivité. On peut s'interroger sur la portée réelle d'un débat dont les participants refusent d'assumer personnellement les messages qu'ils envoient⁴². L'utilisation

35 P. Livet, « Les lieux du pouvoir – Peut-on penser le pouvoir en partant d'une théorie de la communication? », in Cottureau A. et Ladrère P., *Pouvoir et légitimité – figures de l'espace public*, Ed. de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1992, p. 61.

36 Souligné par nous-même.

37 *Ibidem*.

38 Rémy J., « La dichotomie privé/public dans l'usage courant: fonction et genèse », *Recherches Sociologiques*, vol. 6, n° 1, 1973, p. 13.

39 J. Fernback explique que le cyberspace « is a space of vitality and belonging where there is less to fear as public figures and where recriminations seem gentler when the lack of physical presence create a safety net. In cyberspace, we tend to be bolder, riskier, sometimes more rude, sometimes more kind »; J. Fernback, « The individual within the collective: virtual ideology and the realization of collective principles », in S. G. Jones, *Virtual culture – Identity and communication in cyberspace*, Sage, 1997, pp. 37-38.

40 Dans la sphère publique, on répond de ses actes vis-à-vis de la collectivité abstraite alors que dans la sphère privée, on est responsable devant les personnes préjudiciées concrètes.

41 H. Nissenbaum, « The meaning of anonymity in an information age », *The Information Society*, n° 15, 1999, pp. 141 et svts.

42 T. Maldonado estime même qu'un véritable forum de discussion n'est purement et simplement pas possible lorsque les discutants ne s'impliquent pas en tant que personne, à l'instar d'un face à face; T. Maldonado, *Critica della ragione informatica*, Feltrinelli Ed., 1997, p. 62.

d'un pseudonyme favorise parfois un certain dédoublement de personnalité⁴³. Le discutant peut agir sous son nom d'emprunt comme jamais il ne le ferait sous son identité réelle car il ne subit pas la responsabilité légale (même si l'anonymat des pseudonymes est très relatif lorsque la justice se met en route)⁴⁴, morale et sociale⁴⁵; le personnage créé par le pseudonyme disparaît hors du cercle restreint du groupe. De nombreux chercheurs ont objectivé une certaine désinhibition des comportements dans la communication électronique⁴⁶.

Si la responsabilité collective propre au public est remise en cause; de la même manière, la sociabilité privée ne s'accommode pas mieux de ce type de communication irresponsable et non imputable (personne n'accepte en effet de dialoguer avec une personne masquée ou suite à un appel anonyme). Nous nous trouvons donc dans un curieux interstice entre le privé et le public, où ni la responsabilité collective, ni la sociabilité privée ne trouvent à s'appliquer complètement.

Ensuite, comme c'est le cas dans les espaces privés, les règles de sociabilité sont négociées de façon très peu dépendante de celles de l'espace public⁴⁷.

43 On trouve des personnes changeant de sexe à la faveur de leur pseudonyme voyez pour une analyse approfondie de cette pratique B. Danet, « Text as mask: gender, play and performance on the Internet », in S. G. Jones (ed.), *Cybersociety 2.0 – Revisiting computer mediated communication and community*, New Media Culture – Sage Publications, 1998, pp. 129 et svts; c'est aussi le sens de la formule de Sterck: « In cyberspace, nobody knows you're a dog », J. M. Sterck, « Pulling the plug on electronic town meetings: participatory democracy and the reality of the Usenet », *New Political Science*, 1997, n° 41-42, p. 34.

44 R. Kling, Y. Lee, A. Teich, M. S. Frankel, « Assessing anonymous communication on the Internet: policy deliberation », *The Information Society*, n° 15, 1999, pp. 84-85.

45 L'anonymat, ou à tout le moins le masque technologique de la communication électronique, est également considéré par certains comme un moyen de favoriser un égalitarisme absolu. En effet, « on line, users can float free of biological and sociocultural determinants, at least to the degree that their idiosyncratic language usage does not mark them as white, black, college-educated, a high-school dropout, and so on ».

46 A. Joinson, « Causes and implications of disinhibited behavior on the Internet », in J. Gackenback (éd.), *Psychology and the Internet – Intrapersonal, interpersonal and transpersonal implication*, Academic Press, 1998, pp. 45-46.

47 Cette négociation est à rapprocher de ce que J. Gumperz appelle « la construction de conventions », cela signifie que dans le cours d'une conversation, les discutants élaborent des conventions relatives à l'interprétation du discours et aux codes utilisés (J. Gumperz, *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, trad. M. Dartevelle, M. Gilbert et I. Joseph, Minuit, 1989, cité par A. Berten, « Modèle de communication, modèle de démocratie », *Recherches Sociologiques*, n° 3, 1990, p. 300. Il nous apparaît que cette construction de convention s'étend également aux règles de sociabilité.

Le groupe décide tacitement de refuser, de tolérer voire d'imposer tel champ lexical, tel niveau de langage ou tel ordre idéologique; le résultat de cette négociation peut s'éloigner des règles de sociabilité politiquement correctes consensuellement acceptées dans l'espace public. Ce qui est tolérable dans le forum ne le serait pas pour autant dans un cercle associatif parce que la présence physique des participants implique que le mode de communication est imposé aux personnes passives. Alors que dans le cas du forum, les inscrits peuvent se soustraire à un type de communication qu'ils refuseraient en n'effectuant pas la démarche active de réception et de lecture des messages.

On trouvera donc des forums de discussion adoptant un contenu et des formes les plus marginales. Ce sentiment de liberté va même jusqu'à enfreindre la loi (racisme, révisionnisme, pédophilie,...) alors même que le forum est publiquement accessible. On imagine mal un cercle associatif tenir une réunion publique de ce type sans susciter une avalanche de protestations. Seule une réunion privée peut s'écarter autant des règles fondamentales régissant l'espace public.

S'il est vrai que les forums sont des espaces de discussion distincts de l'espace public, cela ne signifie pas pour autant que leur existence soit neutre pour celui-ci. Même restreinte, leur incidence sur l'espace public est bien réelle. Il serait sans doute maladroit de cliquer les rapports entre ces forums et l'espace public tant leur développement est encore embryonnaire dans une société de l'information naissante. Aussi, plutôt que de quantifier l'impact actuel de ces forums, il semble préférable de mettre en exergue le potentiel théorique de ceux-ci vis-à-vis de l'espace public. Nous nous contenterons donc ici de relever les points de jonction entre les forums de discussion et l'espace public.

L'incidence des forums de discussion peut en effet être multimodale car outre la dimension privée de la délibération (impact sur les opinions individuelles des discutants), le forum peut avoir des points de jonction avec la sphère publique (impact sur l'opinion publique). Ces points de jonction permettent à l'énergie politique d'activer des courroies de transmission qui leur donnent une existence directe dans l'espace public. Ces courroies de transmission entre les forums de discussion et l'espace public sont triples. Elles ne sont pas spécifiques aux forums mais contribuent à amplifier l'impact des discussions électroniques qui y ont lieu.

Tout d'abord, le forum de discussion peut accueillir des discutants ayant accès aux sphères médiatiques et politiques. On peut croire que plus le forum porte sur un sujet spécialisé, plus la probabilité d'attirer ce type de discutant est importante. En effet, les personnes ayant accès aux espaces public et politique cherchent à nourrir leur action par des échanges spécialisés; il est possible qu'elles se tournent volontiers vers des débats électroniques dans la mesure

où ils ne nécessitent qu'un investissement de temps faible et dans la mesure où la contrainte géographique est nulle. Mais cette observation doit être tempérée car le cercle associatif est bien entendu également susceptible d'attirer des personnes ayant accès à ces sphères, mais il s'agira souvent d'un accès à des espaces publics et politiques *régionaux* à moins de se tenir dans des lieux centralisés (capitale d'un pays, proximité d'institutions politiques,...). En outre, dans un cercle associatif, plus les discutants ont un rôle important dans ces deux sphères, plus la distribution de parole est déséquilibrée en leur faveur. En effet, le cercle associatif tend à se transformer en conférence ex-cathédra lorsqu'un intervenant est labellisé « expert ». Ce n'est évidemment pas possible dans le forum où chacun a techniquement le même droit à la parole, même si l'on constate dans les faits une domination des débats par un nombre très restreint de discutants.

La présence de discutants acteurs des espaces public et politiques constitue une puissante courroie de transmission pour les débats du forum car l'évolution de la discussion et la fertilisation rationnelle peut alors être directement projetée dans l'espace public.

Ensuite, bien que ce ne soit pas sa vocation initiale, le forum de discussion peut dans certaines circonstances faire émerger une action politique. Nous avons indiqué que le cercle associatif était naturellement plus apte à générer une action politique. Pourtant, le forum peut lui aussi dans certaines circonstances être le terreau de cette action. Il est sans doute inutile de décrire les conditions exactes de ce passage à l'acte tant les contextes peuvent être divers et donc difficiles à systématiser. Mais nous pouvons par contre nous pencher rapidement sur le type d'action politique générée. Car il semble qu'elle soit souvent d'une autre nature que celle des cercles associatifs. L'éloignement des discutants (en tout cas la déterritorialisation de la communication) n'autorise que très difficilement toute possibilité de réunion d'un groupe constitué aléatoirement. Les distances peuvent être grandes et les possibilités de déplacement varient d'une personne à l'autre.

Cette difficulté de réunion appauvrit le potentiel d'action du groupe. Aussi, il se tournera volontiers vers des modes d'actions propres aux réseaux : par exemple la pétition électronique, la diffusion hors du forum de messages militants par courrier électronique, l'envoi de doléances au personnel politique voire la rédaction d'un texte collectif à destination de la presse. Ce type d'action politique est de nature à amplifier largement la résonance du forum de discussion dans l'espace public.

Enfin, les forums sont de nature à activer les militants en les coordonnant. Dans certains cas, le forum de discussion est pour des associations un instrument de rassemblement et de cohésion de ses militants ; l'échange discursif est alors annexe à l'activité politiques des membres de l'association. L'importance

des débats électroniques peut cependant prendre dans certains cas une importance décisive dans la vie d'une association en infléchissant radicalement son action à l'insu d'une structure de direction pyramidale classique⁴⁸.

À l'issue de ces analyses, que pouvons nous conclure de l'incidence des forums de discussions sur la fonction problématique ? Il apparaît que leur diffusion encore limitée leur confère actuellement un rôle plus que restreint dans la problématisation de l'espace public. Pourtant, on ne saurait négliger leur existence car ils constituent des lieux de problématisation intermédiaires dont l'espace public se nourrit. Certes, leur rôle n'est pas vraiment quantitativement déterminant dans la problématisation de cette sphère mais ces forums font poindre des mécanismes de problématisation nouveaux. Les discutants spécialisés trouvent un espace de rencontre indépendant des contraintes temporelles, financières et spatiales. Cette canalisation des argumentaires et des énergies politiques ne peut qu'affecter une problématisation traditionnellement dominée par les médias centralisés. L'originalité des forums vis-à-vis des cercles de discussion réside sans doute dans leur capacité théorique à concentrer les débats sur des éléments rationnels dégagés de toute intrusion exogène à la discussion. Cette potentialité n'est cependant que théorique car les déterminants sociaux, raciaux, sexuels ou nationaux semblent à l'évidence être rapidement réintroduits dans la communication. Car l'échange politique souffre sans conteste d'une décontextualisation et d'une dépersonnalisation des intervenants. Le cercle associatif apparaît donc comme un lieu de problématisation intermédiaire privilégié car il offre un contexte communicationnel propice à l'action. La séparation de la réflexion et de l'action politique est en effet assez artificielle dans le cas des forums. Aussi, lorsque cette dernière y émerge, elle implique un rassemblement présentiel ou se borne à une action politique limitée aux frontières des réseaux. Les forums de discussion ne semblent donc pas présager un bouleversement radical de la fonction problématique de l'espace public mais leur existence peut générer des mouvements significatifs dans la constitution de l'opinion publique.

48 Cf. *infra*.